

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an Le Numéro 5 Nord et Départements limitrophes... Publicité Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal...

Par suite d'un accident survenu à nos machines, la plupart de nos expéditions n'ont pu être faites, hier, avant midi. Il s'en est suivi, dans la distribution de notre journal, un retard considérable, pour lequel nous présentons nos excuses à nos lecteurs, correspondants et dépositaires.

L'ÉPREUVE

J'ai montré la gravité de la note communiquee par l'ambassadeur allemand au sujet des affaires marocaines. C'était une sommation à peine voilée adressée à la France d'évacuer à bref délai le Maroc et de revenir aux termes et à l'esprit de l'acte d'Algésiras. C'est ce que j'avais prévu depuis des mois. C'est ce que j'ai annoncé dix fois à la tribune avec une obstination que rien ne rebulait. J'avais le souci passionné d'éviter à la France, engagée sur un terrain mauvais et hors des limites de son droit, un échec certain et une humiliation inévitable.

Ces avertissements ne furent pas entendus, et aujourd'hui encore, ce qui m'inquiète, ce qui me désole, c'est l'ignorance de l'opinion et du Parlement lui-même. Il n'y avait pas, dans la majorité, dix députés qui eussent pris grade à cette note si grave, qui était comme le prétexte à peu près poli d'avertissements plus redoutables. Et en ce moment même, il y a beaucoup de députés qui demandent : Qu'est-ce donc que cette note ? Est-elle vraie que la France a reçu une sorte d'ultimatum ? La presse presque toute entière a fait le silence, soit qu'elle ne suive les événements extérieurs que d'un regard distrait, soit que les groupes coloniaux lui aient donné l'ordre d'être muette et de ne pas avertir le pays, soit qu'elle ait décidé de couvrir d'un parti pris d'optimisme et d'approbation les impudences et les incohérences de la politique ministérielle.

Depuis que le gouvernement acculé, n'a pas pu méconnaître la gravité de la situation ; et notre ambassadeur à Berlin, M. Cambon, a dû porter en hâte à la chancellerie allemande, l'assurance que la France allait évacuer le Maroc, abandonner la Chaouïa. Dans le Parlement résigné et morne, et qui ne comprend les événements que plusieurs jours ou plusieurs mois après, il y a un commencement de stupeur. Voilà donc à quoi a abouti la politique brouillonne et égarée des ministres !

La France s'était mise à la remorque d'Abd-el-Aziz, ou, si on préfère, elle l'avait pris à sa remorque. La voici qui va reconnaître Moulay-Hafid comme sultan du Maroc, la France avait lancé ses colonnes à cent kilomètres du rivage, et cette expédition, insensée si l'on s'agit de rassurer la police des ports et de frapper Moulay-Hafid, la voici qui se termine par une retraite sur les ports et par l'évacuation forcée de la Chaouïa. Pour n'avoir pas voulu adopter à temps et librement une politique mesurée, sage, pleinement conforme à l'acte international d'Algésiras, le gouvernement inflige à la France, devant le monde et devant le Maroc, l'échec le plus sensible qu'il lui soit jamais arrivé. La diplomatie française et l'amour-propre national.

Ainsi maîtresse d'elle-même, elle proposera à tous les peuples, sans peur comme sans orgueil, une large politique d'arbitrage et d'équité, tout un système de règles de droit qui permette à toutes les nations de développer leur influence économique sans se heurter sauvagement et sans se dévorer.

Hier & Aujourd'hui

POUR LE DIVORCE

Jusqu'ici la transformation de la séparation de corps en divorce pouvait être rendue impossible par le mauvais vouloir de l'un des conjoints déshonorés. Un catholique pouvait arguer de l'indissolubilité du mariage selon l'Église ; un haineux pouvait, pour satisfaire sa vengeance, empêcher son conjoint de se refaire une vie, de retrouver une famille, au sein d'une affection nouvelle.

CHRONIQUE

La Ferme hantée

La côte était un peu rude. Le jument allait au pas. Les deux cavaliers, le paysage se teintait de rose, Bécassines et Bécasseaux se hélaient dans la gâine. On entendait les percussions des pieds sur le sol dur, le bruit des bécasses qui se frottaient les uns contre les autres, le bruit des bécasses qui se frottaient les uns contre les autres, le bruit des bécasses qui se frottaient les uns contre les autres.

Le berger de quinze ans ouvrait sa musette et lui offrit de partager son déjeuner. Riche baubine pour un chemineau qui se mourait d'inanition. Les larmes lui en couvrent des yeux et humectèrent la mie fraîche, qu'il se mit à dévorer avidement.

CHOSSES ET AUTRES

La Vieillesse et le Génie

Un professeur allemand ayant prétendu récemment qu'à partir de l'âge de quarante ans les facultés intellectuelles et la force de production déclinent chez l'homme, M. W. A. Dorland, savant anglais, prouve, dans un ouvrage intitulé : "The Decline of the Intellect in Old Age", que la plupart des autres immortelles légendes à l'humanité n'auraient pas été créées si leurs auteurs avaient été entités par la grande faiblesse, non pas à l'âge de quarante, mais à cinquante et même soixante-dix ans.

La défense de l'école laïque

M. Dessoye va interpellier le ministre de l'Instruction publique sur le récent arrêt du Tribunal des Conflits. Paris, 6 juin. — On se rappelle l'affaire Morizot et les jugements intervenus. Le dernier ouvre le champ à toutes les mauvaises querelles que les cercueurs voudront ouvrir à l'institut laïque. La situation nouvelle créée par l'arrêt du Tribunal des Conflits ne pouvait pas manquer d'émouvoir le défenseur des instituteurs, M. Dessoye, député de la Haute-Marne est décidé à poser à M. le ministre de l'Instruction publique, une question sur les mesures qu'il appelle l'arrêt rendu par le Tribunal des Conflits de la Côte-d'Or. Cette question ne viendra que dans quelques jours, le ministre voulant étudier de concert avec M. Dessoye, l'arrêt rendu.

cha, et, dans cette loque humaine, sous cette face contusionnée, rendue hideuse par la double agonie du froid et de l'inanition, reconstruisant les traits de son chemineau providentiel...

EN ROUTE

A la seconde tribu

M. Glabek, commissaire, accompagné d'inspecteurs et de gendarmes à cheval et à pied, quitta à 3 heures un quart le premier campement et se dirigea vers l'endroit où se trouvait la seconde bande, à un kilomètre environ à l'abri d'un bouquet d'arbres non loin de la Briqueterie de la porte de Béthune.

La police chez les Romanichels

La brigade de police mobile du Nord descend chez les bohémiens campés aux portes de Lille pour s'assurer si leurs roulottes n'hospitalisent pas des malfaiteurs dangereux.

Tout le monde connaît, pour les avoir aperçus campés au bord d'une route à l'abri d'une haie ou encore réfugiés derrière un mur en ruine, ces tribus de nomades, chanteurs ambulants, vanniers ou rétamateurs.

Le monde debout. Il est près de trois heures. Le jour commence à poindre. Des arbres surgissent des ombres. Ce sont les inspecteurs et les gendarmes qui forment le campement.

Les hommes à cheval gardent la route, et les contre-bas des talus, les gendarmes à pied entourent les véhicules.

Le plus grand désordre règne alors dans la tribu. Des cris de femmes, les jurons des hommes, des pleurs d'enfants résonnent aux jonctions des policiers. Ceux-ci se glissent sous les voitures où, sur une palissade, couverts d'une légère étoffe, respirent des hommes, des femmes, des enfants.

Des hommes au visage hâlé, aux yeux bouffis par le sommeil, effarés par cette visite inattendue, des femmes échevelées, à demi-vêtues, des enfants à peine couverts d'informes oripeaux, dérangés par les visites des inspecteurs, se précipitent vers les représentants de l'Autorité.

Les hommes après avoir été fouillés, sont parqués contre une haie et encadrés de gendarmes. Il leur est interdit de quitter l'endroit ; sur quelques-uns sont assis des coups de poing américains, des couteaux à cran d'arrêt.

M. Favre fait appel à l'obligeance de deux voisins qui procèdent à la visite des femmes et des filles de la tribu.

Quelques nomades regiminent avant d'abandonner les couvertures sous lesquelles ils se sont blottis. On les déloge de précaution de force.

Une tête hirsute se montre entre les roues d'une roulotte. L'inspecteur Petitot s'empare de l'homme, un nommé Vinterlin, qui lui-même reconnaît le policier : Celui-ci, en effet, à Paris et d'autres endroits, en l'occurrence de la rencontre et de procéder à son expulsion du territoire.

Mais le temps presse. Une table est dressée. M. Giraud, commissaire, assisté de trois inspecteurs s'y installe pour procéder à l'interrogatoire des nomades.

A la seconde tribu. M. Glabek, commissaire, accompagné d'inspecteurs et de gendarmes à cheval et à pied, quitta à 3 heures un quart le premier campement et se dirigea vers l'endroit où se trouvait la seconde bande, à un kilomètre environ à l'abri d'un bouquet d'arbres non loin de la Briqueterie de la porte de Béthune.



UNE ROULOTTE DE ROMANICHELS (Vue prise au campement de la porte de Béthune à Lille)